

Facult  de LETTRES ET LANGUES

Domaine
«Arts, Lettres et Langues»

Mention
«Sciences du Langage»

Parcours
«Acquisition (a)typique et linguistique formelle»
(AALF)

Ann e Universitaire 2019-2020

----- *Document   lire attentivement et   conserver* -----

SOMMAIRE

I - Pr sentation de la Facult  de Lettres et Langues

II - Pr sentation g n rale des  tudes

A - Le d roulement de l'ann e universitaire

L'inscription administrative et l'inscription p dagogique
Les examens
R gime particulier

B - Le syst me LMD

Les dipl mes

C - La mobilit   tudiante

III - Le Master Sciences du Langage, Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle

A- Pr sentation de la fili re

Renseignements pratiques
Organisation des  tudes
D bouch s

B- Pr sentation du Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle

Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et des r gles de passage

Pr sentation du Master 1 re ann e (M1)

Maquette du M1 Semestre 7
Descriptif des enseignements du M1 Semestre 7
Modalit s de contr le de connaissances du M1 Semestre 7
Maquette du M1 Semestre 8
Descriptif des enseignements du M1 Semestre 8
Modalit s de contr le des connaissances du M1 Semestre 8

Pr sentation du Master 2 me ann e (M2)

Maquette du M2 Semestre 9
Descriptif des enseignements du M2 Semestre 9
Modalit s de contr le de connaissances du M2 Semestre 9
Maquette du M2 Semestre 10
Descriptif des enseignements du M2 Semestre 10
Modalit s de contr le des connaissances du M2 Semestre 10

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Faculté Lettres et Langues

Réunions de rentrée des étudiants de Master	Du 2 au 10 septembre 2019
Inscriptions pédagogiques	Du 2 au 10 septembre 2019
Début des cours du 1 ^{er} semestre*	À partir du 16 septembre 2019
Pause pédagogique	Du 28 octobre au 3 novembre 2019
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020
Examens du 1^{er} semestre	Du 6 au 16 janvier 2020 inclus
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	À partir du 20 janvier 2020
Pause pédagogique	Du 24 au 28 février 2020
Vacances de printemps	Du 13 au 24 avril 2020
Examens du 2nd semestre	Du 11 au 20 mai 2020 inclus
Rattrapages	Du 15 juin au 3 juillet 2020

* certains cours mutualisés avec d'autres facultés peuvent débiter la semaine du 09 septembre.

I. Pr sentation de la Facult  de Lettres et Langues

L'UFR est administr e par un conseil  lu compos  de 40 membres.

Elle est dirig e par un directeur assist  d'un responsable administratif.

Elle est compos e de **9** d partements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Lettres/Arts du spectacle, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrang res Appliqu es (LEA) et Droit-Langues**

Quelques chiffres

A l'Universit  : Environ 30 000  tudiants inscrits en 2018-2019 dont **3500**   la Facult  de Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Biblioth que, ing nieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secr tariat de l'UFR : **RIEUL C line, Bureau 144 - T l : 02 47 36 64 82**

Le service de scolarit 

Le service de scolarit  g re votre dossier administratif : de l'inscription administrative   la remise du dipl me. C'est  galement aupr s de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarit  : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 - T l : 02 47 36 68 35 - Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

DESOEUVRE St phanie, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h   11h30 et de 13h30   16h30

Ferm  le vendredi apr s-midi et le samedi

Les d partements p dagogiques

Les d partements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secr tariats p dagogiques. Le secr tariat p dagogique g re votre dossier p dagogique : vos inscriptions p dagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements filières		
Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48	manuelle.bataille@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Arts du spectacle	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	elodie.lepain@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du Langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<i>Modules libres</i>		
P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	elodie.lepain@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23	isabelle.aubert@univ-tours.fr
	Bureau 207 - 2 ^{ème} étage	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – Présentation générale des études

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

► L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 23 septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

► Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► Régime particulier

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 27 septembre 2019**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B – LE SYSTEME LMD

Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

C. La Mobilité étudiante

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe.

➤ **En Europe** : à partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe** : l'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines, ...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

III- Le Master Acquisition (a)typique et linguistique formelle

A. Pr sentation g n rale

Renseignements pratiques

Site Internet du d partement : <http://www.univ-tours.fr/sdl>

Responsables du D partement de Sciences du Langage

M. Philippe PLANCHON (bureau 27, philippe.planchon@univ-tours.fr)

Mme Laurie TULLER (bureau 24, laurie.tuller@univ-tours.fr)

Co-responsables de la Mention :

M. Jean-Michel FOURNIER (bureau 47, jean-michel.fournier@univ-tours.fr)

M. Philippe PREVOST (bureau 24, philippe.prevost@univ-tours.fr)

Responsable du Parcours :

M. Christophe dos SANTOS (bureau 24, christophe.dossantos@univ-tours.fr)

Le **secr tariat p dagogique du Parcours** est assur  par :

Mme St phanie FUSEAU (bureau 23)

Courriel : stephanie.fuseau@univ-tours.fr ☎ 02.47.36.66.34

Ouverture au public :

lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h-11h30 / 13h30-16h30,

vendredi 9h-11h30.

Bureau ferm  au public le vendredi apr s-midi.

Scolarit  de l'UFR Lettres et Langues : voir p.3

► **Biblioth que universitaire** (section Lettres, Langues, Arts et Sciences humaines) :
02.47.36.65.04
<http://www.univ-tours.fr/l-universite/bibliotheque-universitaire-lettres-langues-arts-sciences-humaines>

Le classement par la cote Dewey fait que les ressources bibliographiques dont les  tudiants du Master ont besoin pour leurs travaux (s minaires, m moire) peuvent se trouver r parties physiquement sur diff rents niveaux de la biblioth que : consulter le catalogue  lectronique de la biblioth que.

Organisation des  tudes

Ce Master est un dipl me qui se veut cons cutif   une Licence en Sciences du langage. Sa pr paration exige un minimum de 2 ann es d' tudes.

Ce Master s'organise autour de **4 semestres autonomes**. La premi re ann e (**M1**) comporte 7 UE au premier semestre et 6 UE au second; la deuxi me ann e (**M2**) comporte 8 UE au premier semestre, et 2 UE au second.

Peuvent s'inscrire en M1 " Acquisition (a)typique et linguistique formelle " les  tudiants titulaires d'une Licence en Sciences du langage. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission p dagogique de la formation, et notamment   condition que la formation ant rieure des postulants comporte des enseignements dans le domaine des Sciences du langage.

Peuvent s'inscrire de droit en M2 " Acquisition (a)typique et linguistique formelle " les  tudiants ayant r ussi l'ann e de M1. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission p dagogique de la formation, et notamment   condition que la formation ant rieure des postulants comporte des enseignements dans le domaine des Sciences du langage.

Pour l'acc s au M2 comme au M1, les  tudiants non titulaires d'un dipl me fran ais devront en outre faire la preuve de connaissances solides en fran ais (entretien, tests organis s par le Centre Universitaire pour l'Enseignement du Fran ais aux Etrangers -CUEFEE- ou les CEF).

Apr s l'acceptation de leur dossier et leur inscription administrative (au service de Scolarit  de l'UFR), les  tudiants doivent obligatoirement effectuer une **inscription p dagogique** aupr s du secr tariat p dagogique du Master :

Chaque  tudiant devra remplir tr s soigneusement un formulaire pour l'inscription p dagogique et le remettre au plus tard le **27 septembre, au bureau 23**. Cette formalit  lui attribuera une place dans les s minaires. Toute information incorrecte ou incompl te peut avoir pour cons quence l'impossibilit  de participer aux contr les et examens, ou de d livrer le dipl me, et cela d s les  preuves de fin de premier semestre. Les responsables du Master se tiennent   la disposition des  tudiants pour toute information n cessaire au remplissage de ce formulaire.

  l'issue du Master, **le doctorat** est ouvert aux  tudiants souhaitant poursuivre leurs  tudes. L'acc s au doctorat est conditionn  par la qualit  du Master obtenu, la qualit  du projet de recherche propos  et la direction ou la codirection du doctorat par un enseignant-chercheur ayant obtenu une Habilitation   Diriger des Recherches (HDR).

D bouch s

- M tiers de l'enseignement (p. ex. professeur des  coles, enseignant sp cialis , accueil de primo-arrivants, alphab tisation), de l'intervention socio- ducative ou li s   l' ducation du jeune enfant (p.ex. coordinateur petite enfance). Il s'agit principalement d'un compl ment de formation.
- Chercheur (dans une institution publique ou priv e, en France ou   l'international).
- Conseil en entreprise (consultant en communication, expert linguiste, psycholinguiste), concepteur de manuel d'apprentissage de langue, m tiers de l' dition.
- Encadrants dans des structures d'accueil pour enfants avec troubles du langage.

B. Pr sentation du Master Acquisition (a)typique et linguistique formelle

Les objectifs du Master **Acquisition (a)typique et linguistique formelle** sont de d velopper des comp tences sp cifiques en *linguistique formelle* (phon tique, phonologie, morphologie, syntaxe, s mantique, discours) mais  galement dans le domaine du *d veloppement langagier* en contexte typique et pathologique, qui permettront   l' tudiant de d velopper une expertise dans un ou plusieurs domaines.

Pour servir ces objectifs, des comp tences transversales seront  galement d velopp es (capacit  d'analyse, esprit critique, construction du raisonnement scientifique, autonomie et ind pendance professionnelle, pr paration au travail en  quipe, d veloppement et r alisation d'un projet).

La formation est ainsi structur e en trois semestres de cours suivis par un quatri me et dernier semestre principalement consacr    la r daction du m moire de recherche.

Les **cours** qui ont lieu lors des trois premiers semestres s'organisent autour de 2 th matiques :

1 - Des cours consacr s   l'*insertion professionnelle* et des cours abordant des *m thodologies* utiles tant dans le monde de la recherche que dans le secteur priv  (p. ex. Statistiques , Lecture critique d'articles scientifiques). Certains de ces cours sont donn s en *langue anglaise* afin de faciliter l'insertion de l' tudiant dans le monde acad mique ou augmenter son employabilit  dans le secteur priv .

2 - Des cours de spécialité afin que l'étudiant puisse approfondir ses connaissances dans 3 domaines :

- La cognition humaine et le développement (p. ex. Autisme et trouble du développement, Langage et cognition)
- La linguistique (p. ex. Syntaxe avancée, Sémantique et Pragmatique avancée)
- La psycholinguistique (p.ex. Développement normal et pathologique du langage, Phonologie et acquisition)

*Certains de ces cours pourront être donnés en **langue anglaise**.*

Enfin, afin d'offrir à l'étudiant la possibilité de singulariser sa formation, il devra sélectionner deux cours de spécialités appartenant soit au parcours « Linguistique avancée et description des Langues » soit à un autre master de l'UFR Lettres et Langues.

Ces cours seront dispensés par des enseignants-chercheurs appartenant à un des laboratoires de recherche ci-dessous :

- Imagerie et Cerveau (iBrain) INSERM U1253
- Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL) UMR CNRS 7270
- Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CerCA) UMR CNRS 7295

Membres de l'équipe pédagogique du Master Acquisition (a)typique et linguistique formelle				
Nom Prénom	Qualité	Etablissement de rattachement ou entreprise	Equipe de rattachement	Section CNU
dos SANTOS Christophe	MCF	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
PREVOST Philippe	PR	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
FERRE Sandrine	MCF	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
LAMPITELLI Nicola	MCF	Université de Tours	UMR CNRS 7270 Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL)	07
TULLER Laurice	PR	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
ZEBIB Racha	MCF	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
AGUILLON-HERNANDEZ Nadia	MCF	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
TACONNAT Laurence	MCF	Université de Tours	UMR CNRS 7295 CERCA	16
ROCHAIX Valérie	ATER	Université de Tours	UMR CNRS 7270 Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL)	07
FUSEAU Stéphanie	BIATSS	Université de Tours		
QUILLOUT Fabienne	BIATSS	Université de Tours		
À élire	Étudiant en M1	Université de Tours		
À élire	Étudiant en M2	Université de Tours		

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 25 avril 2002](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Arrêté du 4 février 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- [Décret n°2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016](#) portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- [Décret du 27 janvier 2017](#) portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'accès

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi [n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat](#), les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2^{ème} année, l'accès en master 1^{ere} année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de ladite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans ladite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui

suit la notification de ce refus. En master 2^{ème} année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1^{ère} année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances.

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

- 1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;
- 2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
- 3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;
- 4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
- 5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;
- 6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.
Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :
 - Une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
 - Une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- 7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;
- 8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury.

Art. 8 - Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de r ussite est attribu e sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de r ussite est attribu e   l'issue du master 1 re ann e sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l' tudiant quitte l'universit  ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

La mention de r ussite   l'issue du Master 2 me ann e devra  tre calcul e sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   14/20.

Attribution de la mention Tr s bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   16/20.

Art. 10 - Publication des r sultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas  tre affich es nominativement. Elles ne peuvent  tre communiqu es qu'  l' tudiant concern .

Les r sultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymis  portant le num ro de l' tudiant sans mention de son nom.

Les r sultats sont publi s sur l'environnement num rique de travail.

Les r sultats sont d finitifs et ne peuvent en aucun cas  tre remis en cause sauf erreur mat rielle d m nt constat e par le jury.

Les  tudiants ont droit sur leur demande, et dans un d lai raisonnable,   la communication de leurs copies d'examen et   un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'Universit  constate un accroissement pr occupant des cas de plagiat commis par les  tudiants, notamment   cause d'INTERNET.

L'attention des  tudiants est appel e sur le fait que **le plagiat, qui consiste   pr senter comme sien ce qui appartient   un autre, est assimil    une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions pr vues   l'article 40 du d cret n 92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement   l'exclusion d finitive de tout  tablissement d'enseignement sup rieur

1  L'avertissement ;

2  Le bl me ;

3  L'exclusion de l' tablissement pour une dur e maximum de cinq ans. Cette sanction peut  tre prononc e avec sursis si l'exclusion n'exc de pas deux ans ;

4  L'exclusion d finitive de l' tablissement ;

5  L'exclusion de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur pour une dur e maximum de cinq ans ;

6  L'exclusion d finitive de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur.

Présentation du Master 1^{ère} Année (M1) – Responsable d’année : Christophe dos Santos

Maquette de Master 1^{ère} Année Semestre 7

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE71	2	5	40	Méthodologie : Lecture critique d’articles scientifiques (cours en anglais(cours en anglais et mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		20	20
UE72	0	0	20	Élaboration du projet professionnel ou de recherche (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		10	10
UE73	2	5	40	Syntaxe avancée		20	20
UE74	2	5	40	Langage et cognition (mutualisé avec l’école d’orthophonie)	10	10	20
UE75	1	5	30	Développement normal et pathologique du langage (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	15		15
UE76	2	5	40	Phonologie avancée (mutualisé avec le M2 AALF)		20	20
UE77	1	5	40	UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)		20	20
Total S7	10	30	250		25	100	125

Descriptif des enseignements de Master 1^{ère} Année Semestre 7

UE71 Méthodologie : Lecture critique d’articles scientifiques

(cours en anglais et mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)

Ce cours propose une méthodologie d’analyse critique d’articles scientifiques. Les étudiants auront à appliquer cette méthode à des articles linguistiques de sous-domaine différents. Dans un premier temps, il s’agira de déterminer quels sont les différents types d’articles scientifiques et comment se déroule le processus de publication et l’évaluation des supports de publication. Nous aborderons ensuite le contenu d’un article scientifique : son organisation (les différentes parties qui le composent ainsi que l’organisation des paragraphes qui le constituent), les bases empiriques sur lesquelles il repose, le décodage des tableaux, des graphiques et des analyses statistiques, et la bibliographie. Nous verrons également quelques caractéristiques du style de rédaction d’un article scientifique. À la fin du cours, l’étudiant sera capable d’effectuer une analyse globale des articles scientifiques qu’il sera amené à lire et de se faire sa propre opinion sur leur contribution. Ce cours aura lieu en anglais, exclusivement.

UE72  laboration du projet professionnel ou de recherche (mutualis  avec le parcours LADL de la mention SDL)

Ce cours a pour objectif d'aider les  tudiants de Master    laborer leur projet professionnel ou de recherche afin de faciliter leur insertion professionnelle, en d veloppant autonomie et initiative personnelle, comprises comme conditions de la r ussite professionnelle des  tudiants. Les  tudiants seront amen s   r fl cher et questionner leur projet de recherche ou d'insertion professionnelle au travers d'outils de questionnements et d'aide   la recherche d di s, mais aussi de mises en situation concr tes.

UE73 Syntaxe avanc e

Ce cours propose d'approfondir les m canismes fondamentaux de la syntaxe g n rative.   partir d'articles phares, il s'agira d'explorer l'analyse morphosyntaxique de certains ph nom nes/structures syntaxiques tels que le passif ou le liage, des points de vue de leur fonctionnement formel, de leur variation inter-langues et de leur acquisition. Les  tudiants seront amen s   acqu rir une capacit    aborder des articles actuels sur la syntaxe et en extraire des informations cl , et   d velopper leur compr hension du fonctionnement d'une th orie syntaxique.

Lectures conseill es : Carnie, A. (2013). *Syntax: A Generative Introduction*. Chichester, UK: Blackwell Publishing. Tellier, C. (1995). * l ments de syntaxe du fran ais: m thodes d'analyse en grammaire g n rative*. Montr al: Presses de l'Universit  de Montr al.

UE74 Langage et cognition (mutualis  avec l' cole d'orthophonie)

Ce cours porte sur les liens entre le langage, son d veloppement et ses troubles, d'une part, et la m moire de travail et les diff rentes fonctions ex cutives, d'autre part. Les d bats actuels sur les liens entre langage et cognition y sont pr sent s ainsi que les apports des  tudes sur le sujet au niveau fondamental et appliqu . La m thodologie d'exploration de ces liens est aussi abord e afin de permettre aux  tudiants de porter un regard critique sur les  tudes existantes et de d velopper une analyse clinique plus fine.

Comp tences   acqu rir : capacit    lire de fa on critique la recherche internationale portant sur les liens entre langage et cognition et de comprendre ces enjeux orthophoniques.

UE75 D veloppement normal et pathologique du langage (mutualis  avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)

Ce cours a pour objectif principal de d crire et analyser certains faits saillants de l'acquisition du langage dans des contextes typiques et atypiques (par exemple chez des enfants avec dysphasie et chez des enfants apprenant une langue seconde). En adoptant la th orie de la grammaire g n rative, nous  tudierons, entre autres, la nature du contenu des grammaires construites par les apprenants, ainsi que l'influence de l' ge et de notions telles que la complexit  computationnelle sur le d veloppement langagier. Nous nous pencherons  galement sur les relations entre le d veloppement cognitif et le d veloppement linguistique.

UE76 Phonologie avanc e (mutualis  avec le M2 AALF)

Ce cours initie les  tudiants   une vision th orique appr hendant la phonologie de fa on globale, tant au niveau phon mique, que syllabique, mais aussi prosodique. Cette int gration est inh rente   une approche th orique qui con oit la phonologie comme une partie constituante d'un syst me plus large, et qui permet l'apport des autres composantes du langage.

Comp tences sp cifiques : connaissances des structures phonologiques de diff rents niveaux, questionnement d'une approche th orique, manipulations de donn es.

Comp tences transversales : esprit d'analyse critique, abstraction, manipulation d'objet th orique et mise en pratique concr te.

Lectures conseill es : Berm dez-Otero, R. 2011. *Cyclicity*. In *The Blackwell Companion to Phonology*, (eds) M. van Oostendorp, C. Ewen, E. Hume & K. Rice, 2019-2048. Malden, MA: Wiley-Blackwell ; Kaye, J. 1995. *Derivations and Interfaces*. In *Frontiers of Phonology*, (eds) J. Durand & F. Katamba, 289-332. London & New York: Longman. ; Kiparsky, P. 1982. *From Cyclic phonology to Lexical phonology*. In *The Structure of Phonological Representations*. (eds) H. van der Hulst and N. Smith. Dordrecht: Foris.

UE77 UE   choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)

Modalités de Contrôle des Connaissances du Master 1^{ère} Année Semestre 7

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 7	30										
UE71 : Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques	5	CC		2	ET	E/O	2	E/O	2	E/O	2
UE72 : Élaboration du projet professionnel ou de recherche	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
UE73 : Syntaxe avancée	5	CC		2	ET	E	2	E	2		2
UE74 : Langage et cognition	5	ET	E	2	ET	E	2	ET	2	E	2
UE75 : Développement normal et pathologique du langage	5	ET	E	1	ET	E	1	ET	1	E	1
UE76 : Phonologie avancée	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE77 : UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues	5	SELON MODALITES DE LA FILIERE – COEF : 1									

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence

Maquette du Master 1^{ère} Année Semestre 8

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE81	2	5	40	Méthodologie : Statistiques		20	20
UE82	2	5	40	Méthodologie : Collecte et analyse de données (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		20	20
UE83	2	5	40	Sémantique et pragmatique avancée		20	20
UE84	1	5	30	Plurilinguisme et pathologie du langage (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	15		15
UE85	2	5	40	Syntaxe et acquisition (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	10	10	20
UE86	1	5	40	Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		20	20
Total S8	10	30	230		25	90	115
Total année (S7+S8)		60	480		50	190	240

Descriptif des enseignements de Master 1^{re} Ann e Semestre 8

UE81 M thodologie : Statistiques

Ce cours porte sur le traitement et l'analyse statistique des donn es recueillies dans le cadre d' tudes scientifiques. Dans un premier temps, sera abord  la saisie et l'organisation des donn es dans un tableau. Dans un deuxi me temps, sera introduit la distinction entre statistiques descriptives et statistiques inf rentielles avant l' tablissement d'un plan statistique. Celui-ci servira de base pour le choix des tests statistiques   appliquer aux donn es. Diff rents tests statistiques seront pr sent s et pratiqu s. Enfin, sera abord e  galement l'interpr tation des r sultats d'analyses statistiques et leur r daction.

UE82 M thodologie : Collecte et analyse de donn es

(mutualis  avec le parcours LADL de la mention SDL)

Pour la premi re partie du cours, se r f rer au livret du parcours LADL.

La deuxi me partie de ce cours concernera la m thodologie de collecte et d'analyse de donn es dans le cadre d' tudes portant sur l'acquisition du langage et ses troubles. Les diff rentes m thodes de collecte de donn es (collecte de donn es existantes, production de nouvelles donn es   travers l'utilisation de questionnaires ou l'administration d' preuves, etc.) ainsi que les diff rents moyens quantitatifs et qualitatifs d'analyse des donn es y seront abord s.

Comp tences   acqu rir : capacit    collecter et   analyser les donn es lors d'une recherche personnelle ; capacit    juger de fa on critique la m thodologie utilis e dans la recherche en psycholinguistique.

UE83 S mantique et pragmatique avanc e

Le cours de s mantique et pragmatique avanc e permettra aux  tudiants de conna tre et mod liser les  l ments qui interviennent dans l'interpr tation des messages linguistiques. Nous  tudierons la codification s mantique inscrite dans les morph mes, les mots, les structures de phrase et la fa on dont ces diff rentes composantes du sens interagissent dans le discours. Des  l ments de formalisation seront pourvus pour que les  tudiants puissent mod liser leurs analyses s mantiques. Nous explorerons  galement les m canismes pragmatiques qui permettent aux  nonc s d'acqu rir leur sens en fonction du contexte.

Lecture conseill e : Zufferey S., Moeschler, J. (2012). *Initiation   l' tude du sens*, Sciences Humaines Editions.

UE84 Plurilinguisme et pathologie du langage

(mutualis  avec l' cole d'orthophonie)

Ce cours portera sur l'identification de troubles du langage chez les enfants en situation de bilinguisme (notamment dans des contextes d'immigration). Des aspects th oriques et pratiques de cette probl matique seront abord s, via un  tat des lieux des recherches internationales pertinentes et des outils disponibles. L' tudiant sera amen    comprendre les enjeux du plurilinguisme dans la pathologie du langage et  valuer de fa on critique les outils mis en  uvre pour  valuer le langage dans ce contexte.

UE85 Syntaxe et acquisition

(mutualis  avec l' cole d'orthophonie)

Les structures syntaxiques seront appr hend es en questionnant diff rents types de contextes d'acquisition : d veloppement typique et atypique (notamment dans des contextes de pathologie). Ces questions seront abord es au travers d'articles scientifiques et de travaux de recherches actuels, incitant ainsi les  tudiants   une r flexion syntaxique approfondie.

Comp tences   acqu rir : ma trise des structures syntaxiques, compr hension des diff rences de contexte de d veloppement, questionnement psycholinguistique.

UE86 Outils informatiques d'analyse linguistique

(mutualis  avec le parcours LADL de la mention SDL)

Pour ce cours, se r f rer au livret du parcours LADL.

Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 1^{ère} Année Semestre 8

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 8	30										
UE81 : Méthodologie : Statistiques	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE82 : Méthodologie : Collecte et analyse de données	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE83 : Sémantique et pragmatique avancée	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE84 : Plurilinguisme	5	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE85 : Syntaxe et acquisition	5	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE86 : Outils informatiques d'analyse linguistique	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence

Présentation du Master 2^{ème} Année (M2) – Responsable d'année : Christophe dos Santos

Maquette de Master 2^{ème} Année Semestre 9

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE91	1	5	40	Méthodologie : Anglais pour la recherche (cours en anglais)		20	20
UE92	0	0	10	Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		10	10
UE93	2	5	40	Morphophonologie		20	20
UE94	2	5	40	Discours		20	20
UE95	2	5	40	Phonologie avancée (mutualisé avec le M1 AALF)		20	20
UE96	2	5	40	Phonologie et acquisition (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	10	10	20
UE97	1	3	30	Vieillessement cognitif et neurocognitif (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	15		15
UE98	1	2	40	UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)		20	20
Total S9	11	30	280		25	120	145

Descriptif des enseignements de Master 2^{ème} Année Semestre 9

UE91 **Méthodologie : Anglais pour la recherche** (cours en anglais)

Approfondissement de la pratique de l'anglais scientifique et technique de communication scientifique. Réalisation d'un poster suivi d'une présentation en public de travaux de recherche. Cet enseignement est entièrement réalisé en anglais.

UE92 Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi

(mutualis  avec le parcours LADL de la mention SDL)

Ce cours a pour objectif d'ouvrir les  tudiants de Master aux techniques de recherche d'emploi, les incitant   questionner leurs comp tences et diverses fa ons de les valoriser. Les  tudiants seront amen s   d couvrir les diff rentes possibilit s post-master et post-doctorat, ainsi qu'une ouverture vers les r seaux et leur utilit .

UE93 Morphophonologie

Ce cours explore les questions fondamentales en morphophonologie dans le cadre de quelques th ories contemporaines. Nous nous concentrons notamment sur le rapport arbitraire entre la forme sonore des mots et le sens de unit s qui les composent en analysant les syst mes flexionnels et/ou d rivationnels de quelques langues naturelles.

Lectures conseill es : Berm dez-Otero, R. (2012) *The architecture of grammar and the division of labor in exponence*. In The morphology and phonology of exponence. J. Trommer (ed.) Oxford University Press. 8-83. ; Blevins, J. P. (2006) *Word-based morphology*. Journal of Linguistics, 42: 531-573. ; Bonet, E. & D. Harbour. (2012) *Contextual allomorphy*. In The morphology and phonology of exponence. J. Trommer (ed.) Oxford University Press. 195-235.

UE94 Discours

Le cours de discours permettra aux  tudiants de s'approprier les instruments de mod lisation des structures discursives : la syntaxe de la phrase complexe, les cha nes anaphoriques et de cor f rence, les cadres du discours, les relations rh toriques, les connecteurs, et la pertinence discursive.

Lectures conseill es : Adam, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle*. Des genres de discours aux textes, Paris : Nathan ; Maingueneau, D. (1984). *Gen ses du discours*, Bruxelles : Mardaga ; Krieg-Planque, A. (2017). *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin : Paris.

UE95 Phonologie avanc e

(mutualis  avec le M1 AALF)

Ce cours initie les  tudiants   une vision th orique appr hendant la phonologie de fa on globale, tant au niveau phon mique, que syllabique, mais aussi prosodique. Cette int gration est inh rente   une approche th orique qui con oit la phonologie comme une partie constituante d'un syst me plus large, et qui permet l'apport des autres composantes du langage.

Comp tences sp cifiques : connaissances des structures phonologiques de diff rents niveaux, questionnement d'une approche th orique, manipulations de donn es.

Comp tences transversales : esprit d'analyse critique, abstraction, manipulation d'objet th orique et mise en pratique concr te.

Lectures conseill es : Berm dez-Otero, R. 2011. *Cyclicity*. In The Blackwell Companion to Phonology, (eds) M. van Oostendorp, C. Ewen, E. Hume & K. Rice, 2019-2048. Malden, MA: Wiley-Blackwell ; Kaye, J. 1995. *Derivations and Interfaces*. In Frontiers of Phonology, (eds) J. Durand & F. Katamba, 289-332. London & New York: Longman. ; Kiparsky, P. 1982. *From Cyclic phonology to Lexical phonology*. In The Structure of Phonological Representations. (eds) H. van der Hulst and N. Smith. Dordrecht: Foris.

UE96 Phonologie et acquisition

(mutualis  avec l' cole d'orthophonie)

Les structures phonologiques seront appr hend es en questionnant diff rents types de contextes d'acquisition : d veloppement typique, pathologique et bilinguisme. Ces questions seront abord es au travers d'articles scientifiques et de travaux de recherches actuels, incitant ainsi les  tudiants   une r flexion phonologique approfondie.

Comp tences   acqu rir : ma trise des structures phonologiques, compr hension des diff rences de contexte de d veloppement, questionnement psycholinguistique.

Lecture conseill e : Wyn, R., Johnson, P. *Patterns in child phonology*. Edinburgh University Press, 2010.

UE97 Vieillissement cognitif et neurocognitif

(mutualis  avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)

 tude des effets du vieillissement sur les fonctions cognitives. Les effets du vieillissement sur les structures c r brales impliqu es dans la m moire. Facteurs cognitifs et neurocognitifs explicatifs du vieillissement de la m moire.

UE98 UE   choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues

(dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)

Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2^{ème} Année Semestre 9

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 9	30										
UE91 : Méthodologie : Anglais pour la recherche	5	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
UE92 : Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
UE93 Morphophonologie	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE94 : Discours	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE95 : Phonologie avancée	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE96 : Phonologie et acquisition	5	ET		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE97 : Vieillesse cognitive et neurocognitive	3	ET		1	ET	E	1	E	1	E	1
UE98 : UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues	2	SELON MODALITES DE LA FILIERE – COEF : 1									

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence

Maquette de Master 2^{ème} Année Semestre 10

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE101	0	0	20	Séminaire de recherche (élément pédagogique enseigné en langue anglaise)		10	10
UE 102	10	30	---	Mémoire	---	---	---
Total S10	10	30	20			10	10
Total année (S9+S10)		60	300		25	130	155
Total Master		120	770				

B3.5. Descriptif des enseignements de Master 2^{ème} Année Semestre 10

UE101 Séminaire de recherche

(élément pédagogique enseigné en langue anglaise)

Dans ce séminaire, les étudiants présenteront, en anglais, l'état d'avancement de leur mémoire (questions/hypothèses de recherche, revue de la littérature, méthodologie et premiers résultats).

UE 102 Mémoire

Un guide mémoire est diffusé en M2.

Il est recommandé à chaque étudiant-e d'insérer après la page de titre de son mémoire l'attestation suivante :

« Je soussigné-e [prénom, NOM] certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité.

Je certifie, de surcroît, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets. »

Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2^{ème} Année Semestre 10

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 10	30										
UE101 : Séminaire de recherche	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
UE102 : Mémoire	30	ET	E+O	10	SU			E+O	10	E+O	10

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence ; SU : Session Unique

IV. La vie étudiante

L'université est un lieu d'enseignement mais c'est aussi un lieu de découverte et d'épanouissement personnel.

Autour de vos cours, quatre domaines vous proposent de vous ouvrir à de nouveaux horizons :

▶ **La citoyenneté étudiante.** Tous les deux ans, pensez à participer aux élections de vos représentants étudiants, ils participent à l'élaboration et à l'adoption de toutes les décisions liées aux formations et à la vie étudiante.

▶ **La vie associative.** Elle s'exerce dans des domaines variés tels que la culture, les loisirs, le volontariat, la citoyenneté... C'est un moyen privilégié de la rencontre, du partage des valeurs et d'une ouverture sur l'extérieur.

Si vous souhaitez faire partie de ces étudiants qui s'engagent pour la vie de leur établissement et des autres étudiants, connectez-vous sur www.univ-tours.fr, rubrique « Campus ».

▶ **La culture.** Le service culturel de l'Université vous propose tout au long de l'année une animation culturelle riche (*ateliers, conférences,...*). Vous pouvez également acquérir son Passeport Culturel Etudiant (P.C.E). Celui-ci vous donne accès à des spectacles et à des structures artistiques à prix préférentiel.

Consultez régulièrement www.univ-tours.fr/campus/culture et www.facebook.com/passeport.culturel.etudiant/

▶ **Le sport.** Au-delà de sa participation à la formation des étudiants, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) contribue, à travers la mise en place de son Pack'sport, au développement de la vie de l'étudiant.

Le Pack'sport permet l'accès à des pratiques sportives, d'assister à des événements spécifiques (*nuits sportives, stages*), de participer à des compétitions et de bénéficier de tarifs privilégiés auprès des structures partenaires.

Découvrez le détail de l'offre du SUAPS et des avantages du Pack'sport sur www.univ-tours.fr, rubrique « Campus ».

V. Où trouver les informations pratiques

Dans un souci d'information de ses étudiants, l'Université multiplie les supports de communication. Deux sources principales d'informations doivent impérativement être consultées régulièrement :

- ▶ **Site Internet du département** : <http://www.univ-tours.fr/sdl>

Il vous permet de retrouver toutes les informations concernant la formation en sciences du langage à Tours. Vous trouverez entre autres des informations sur les accords Erasmus du département ou les conférences organisées par le département tout au long de l'année. (Ce livret est également téléchargeable en ligne sur le site)

- ▶ **Le site Internet de l'Université** : www.univ-tours.fr

Il vous permet de découvrir l'université mais il est surtout le lieu de communication des informations et des actualités qui vous concernent directement : formations, inscriptions, orientation, culture, sport, ... Il est complémentaire de l'E.N.T. présenté ci-après.

- ▶ **L'Environnement Numérique de Travail (E.N.T)** : votre bureau virtuel.

Adresse de connexion à : <http://ent.univ-tours.fr>

Il comprend : votre messagerie universitaire, votre dossier étudiant, l'accès aux cours en ligne, PSTAGE, l'accès à la bibliothèque universitaire et aux applications web d'inscriptions.

Votre livret de l'étudiant est également un support indispensable puisqu'il contient les informations concernant votre composante et plus particulièrement votre diplôme d'inscription.

Vous y retrouverez la présentation détaillée de votre diplôme et de ses modalités de contrôle des connaissances.

Et bien sûr, votre service de scolarité, votre secrétariat pédagogique et les services de l'Université restent à votre disposition.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée des étudiants de Master	Du 2 au 10 septembre 2019
Inscriptions pédagogiques	Du 2 au 10 septembre 2019
Début des cours du 1 ^{er} semestre*	À partir du 16 septembre 2019
Pause pédagogique	Du 28 octobre au 3 novembre 2019
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020
Examens du 1^{er} semestre	Du 6 au 16 janvier 2020 inclus
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	À partir du 20 janvier 2020
Pause pédagogique	Du 24 au 28 février 2020
Vacances de printemps	Du 13 au 24 avril 2020
Examens du 2nd semestre	Du 11 au 20 mai 2020 inclus
Rattrapages	Du 15 juin au 3 juillet 2020

* certains cours, en fonction des formations peuvent débuter la semaine du 09 septembre.